



Erreur declaration fiscale paar comptable

Par **sikkens**, le **19/10/2013 à 14:49**

bonjour,rnrnmon comptable s est trompe enma defaveurr sur 3 années de suite dans les
declarations : resultat trop paye aux fisc de 20000 euross environ . rectification faite par autre
organsisme a mes frais , que puis porter plainte et obtenir reparation duu prejudice?rnmmerci

Par **trichat**, le **19/10/2013 à 17:07**

Bonjour,rnrnVous ne pouvez porter plainte: votre comptable n'a commis aucune
infraction.rnrnEn revanche, vous pouvez mettre en cause sa responsabilité professionnelle.
Chaque expert-comptable doit être couvert par un contrat de responsabilité
professionnelle.rnrnDans un premier temps, vous lui adressez une lettre recommandée avec
avis de réception par laquelle vous lui exposez les erreurs commises lors de l'établissement
de vos déclarations fiscales et les conséquences financières qui s'ensuivent. Et vous lui
demandez de déclarer ce sinistre à son assureur afin d'obtenir le remboursement des trop-
payés et des frais supplémentaires que vous avez supportés.rnEn absence de réponse
positive, vous devrez engager en recours judiciaire en responsabilité professionnelle contre
votre expert-comptable. L'assistance d'un avocat vous sera quasiment
indispensable.rnrnParallèlement, vous devez adresser au président de l'ordre des experts-
comptables une lettre recommandée avec avis de réception par laquelle vous l'informez du
litige avec Mr XXXX. Vous joignez copie du courrier adressé à votre expert-
comptable.rnrnCordialement.

Par **alterego**, le **20/10/2013 à 15:55**

Bonjour,rrnrnJe ne vous répondrai pas mieux que vient de le faire Trichat, relevant au passage que vous ne précisez pas si votre prestataire était ou non Expert Comptable.rnrnCordialement

Par **trichat**, le **20/10/2013** à **17:02**

Bonsoir,rrnrnEvidemment, je me suis placé dans le cas de l'intervention d'un professionnel inscrit à l'OEC.rnrnJ'ose espérer que ce n'est pas le comptable de l'entreprise. Sinon sikkens a du souci à se faire.rnrnMais il est vrai qu'il y a de plus en plus de "faux" experts-comptables qui sévissent, en particulier auprès de TPE. Chaque conseil régional gère des dossiers pénaux d'exercice illégal de la profession.rnrnCordialement.